



Compte-rendu du conseil municipal du 06 juillet 2012

L'an deux mil douze, le **06 juillet**, le conseil municipal de la commune de CROLLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de François BROTTESS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de convocation du conseil municipal : 22 juin 2012

ORDRE DU JOUR

3. Affaires juridiques

3.1. Remplacement d'un conseiller communautaire démissionnaire

Présents : 21
Absents : 8
Votants : 28

PRESENTS : Mmes. AIZAC, CAMPANALE, CHEVROT, DRAGANI, DURAND, LEVASSEUR, MILLOU, MORAND, PESQUET
MM. BROTTESS, BRUNELLO, CARRASCO, CROZES, FASTIER, FORT, GAY, GLOECKLE, LEROUX, LORIMIER, PEYRONNARD, PIANETTA

EXCUSES : Mmes BOUCHAUD (pouvoir à Mme ; MORAND), BOURDARIAS (pouvoir à Mme. CHEVROT), BRUNET-MANQUAT (pouvoir à Mme. CAMPANALE), CATRAIN (pouvoir à M. FORT), GROS, HYVRARD (pouvoir à M. PIANETTA), MELIS (donne pouvoir à M. BRUNELLO)
M. GIMBERT (donne pouvoir à M. LORIMIER)

La séance est ouverte à 12 heures.

Madame Françoise CAMPANALE a été élue secrétaire de séance

Le conseil municipal, conformément à l'ordre du jour, a pris les décisions suivantes :

3 - AFFAIRES JURIDIQUES

Délibération n° 105-2012 : Remplacement d'un conseiller communautaire démissionnaire

Le conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés, désigne Monsieur Philippe Lorimier pour siéger en tant que délégué de la commune auprès de la Communauté de communes du Pays du Grésivaudan.



La séance est levée à 12 heures 27



François BROTTESS
Maire de Crolles

